



La justice en Israël

De Dieu aux juges

En hébreu le terme "Elo-him" désigne généralement Dieu, en tant que Créateur des lois du monde, mais dans certains passages, il peut désigner le juge.

En effet, celui-ci applique les lois révélées par Dieu au sein de la société humaine.

Le juge qui pratique la justice en vérité mérite de porter le même nom que Dieu.

שמות פרק כב

(ח) על כל דבר פֶּשַׁע על שׁוֹר על חֲמוֹר על שֶׁה על שְׁלֵמָה על כָּל אֲבִדָּה אֲשֶׁר יֹאמַר כִּי הוּא זֶה עַד הָאֱלֹהִים יָבֹא דְבַר שְׁנֵיהֶם אֲשֶׁר יִרְשִׁיעַן אֱלֹהִים יִשְׁלַם שְׁנַיִם לְרֵעֵהוּ:

Exode chapitre 22

8- Quel que soit l'objet du délit, bœuf, âne, menue bête, vêtement, toute chose perdue qu'on affirme être sienne, la contestation des deux parties sera déférée **aux juges**: celui que les **juges** condamneront paiera le double à l'autre.